



REPUBLIQUE DE GUINEE



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI

M E T F P E

**AVIS D'APPEL À CANDIDATURE N° : 06/AMI/UGP/ERAM-II/2024
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REVISION DU MANUEL DE PROCEDURES
ADMINISTRATIVES ET COMPTABLES ET POUR L'ACTUALISATION DU LOGICIEL DE GESTION
COMPTABLE (TOM-PRO) DU PROJET ERAM II**

**Projet d'Appui au Secteur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
(ERAM Kindia Mamou)**

Secteur : Education

Mode de financement : Prêt (loan) et Vente à Tempérament

No du Financement : GIN-1016

Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu un Crédit de la Banque Islamique de Développement en vue de financer la réalisation du **Projet d'Appui au Développement des Ecoles de Formation Technique et Professionnelle** ci-après désigné « **le Projet** ». Le Ministère Guinéen de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (METFPE) est l'entité responsable et a été chargé de la mise en œuvre et du suivi de la réalisation du projet par le biais d'une Unité d'Exécution du Projet (UEP). Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du contrat pour les services **d'un consultant individuel chargé de réviser le manuel de procédures administratives et comptables et de mettre à jour le logiciel de gestion comptable (TOM-PRO) du projet.**

Les termes et conditions du financement juridiquement applicables sont contenus dans l'Accord de financement n° **GIN1016**.

Objectifs global du projet et résultats attendus :

Les objectifs de développement du projet sont de nature à renforcer le développement du capital humain à travers :

- a. l'amélioration de l'accès à l'enseignement et à la formation professionnels ;
- b. améliorer la qualité de l'offre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP), et améliorer la pertinence du marché du travail grâce à l'introduction de nouveaux métiers, et ;
- c. Renforcer la capacité institutionnelle de l'écosystème d'ETFP du pays.

La réalisation des résultats de ce projet sera mesurée par les indicateurs d'impact, de résultats et de niveaux de produits suivants :

3.1 **Effet :** Contribuer à l'amélioration de la qualité et à la diversité accrue de l'enseignement technique et professionnel en Guinée.

3.2 **Résultats :**

- a. Accès accru à l'enseignement technique et professionnel ;
- b. Les étudiants acquièrent des compétences essentielles, leur permettant de répondre aux exigences en constante évolution d'aujourd'hui et de demain ;
- c. Capacité institutionnelle accrue de l'écosystème d'ETFP du pays ;

3.3 **Extrant :**

- a. Les ERAM de Kindia et Mamou sont construits d'ici 2026 ;

- b. Amélioration de la qualité, de la pertinence et de la prestation des services d'enseignement professionnel ;
- c. Les capacités institutionnelles du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi sont renforcées.

Objectifs spécifiques :

Le projet vise la formation de techniciens et techniciens supérieurs ayant des qualifications nécessaires leur permettant d'être compétitifs sur le marché de l'emploi dans les domaines des BTP, de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanats, de production et des métiers associés aux Mines.

La mise en œuvre du projet induira à de nombreuses activités. En termes d'objectif spécifique, il s'agit de recruter un (e) **consultant individuel chargé de réviser le manuel de procédures administratives et comptables et de mettre à jour le logiciel de gestion comptable (TOM-PRO) du projet.**

Présentation de la mission :

Le projet doit disposer d'un manuel des procédures et d'un logiciel de gestion comptable actualisé afin de permettre la gestion efficace conformément aux procédures approuvées. En effet, le manuel de procédures et le logiciel de gestion comptable élaborés pour la gestion de la première phase du projet ERAM, nécessitent une révision compte tenu des changements institutionnels intervenus notamment dans la passation des marchés et des dispositions existantes d'exécution de projets.

Objectif global de la mission :

L'objectif primordial de la mission est la révision du Manuel de procédures administratives, financières et comptables et, la mise à jour du logiciel de gestion (tom-pro) du projet afin de les rendre conformes aux directives de la Banque Islamique de développement et aux procédures de gestion des projets en vigueur en République de Guinée ainsi que les formations y relatives.

Dans le cadre l'exécution de sa mission, le Consultant devra :

- (i) Prendre connaissance du manuel des procédures et du logiciel de gestion comptable existant et des documents qu'il jugera utiles;
- (ii) Passer en revue l'analyse et les recommandations issus de la mission d'évaluation de la phase I du projet ;
- (iii) Partager des réflexions avec l'UGP et des partenaires clés afin de susciter des inputs dans le but d'améliorer le draft proposé ;
- (iv) Produire une version finale du Manuel de procédures administratives, financières et comptables et du manuel d'exécution;
- (v) Organiser des sessions de formation de l'UGP et des partenaires clés en vue de l'appropriation des outils produits.

Livrables de la mission :

La mission de révision produira les livrables ci-après :

- (i) Le Manuel de procédures administratives, financières, comptables révisé conforme aux directives de la Banque Islamique de Développement et aux procédures de gestion du projet ERAM II, aux bonnes pratiques, et palliant les insuffisances identifiées dans les rapports d'évaluation référencés ;
- (ii) le logiciel de gestion comptable mise à jour conformément aux directives de la Banque Islamique de Développement et aux procédures de gestion du projet ERAM II ;
- (iii) Contenus détaillés des modules de formation sur le Manuel de procédures administratives, financières et le logiciel de gestion comptable.

Le manuel sera rédigé en français et produit en six (6) exemplaires avec une version électronique.

Qualifications et calendrier d'intervention :

Durée de la mission :

La durée d'intervention du consultant est de quatre-vingt-dix (90) jours. Cette durée comprend les délais d'examen, de révision et d'approbation des livrables.

La date de démarrage est prévue en **Juin 2024**. Le lieu de la réalisation des prestations sera à Conakry.

Qualifications d'intervenants :

Le consultant devra être un expert-comptable régulièrement inscrit sur le tableau d'un Ordre des experts comptables nationaux ou disposer d'un diplôme universitaire (ou niveau équivalent) en audit, Gestion, économie ou finances.

Expérience :

- a- Professionnelle : au minimum dix (10) ans en audit de projets financés par la BID ou autres partenaires au développement ;
- b- Spécifique : avoir rédigé au moins trois manuels de procédures administratives, comptables et financières de projets et programmes financés par la BID ou autres partenaires au développement et avoir une bonne connaissance des procédures de passation des marchés de la BID et des marchés en Guinée.

L'Unité de Gestion du Projet d'Appui au Secteur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle agissant au nom et pour le compte du **Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi** ; invite les Consultants individuels éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Candidats intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour le poste (documentation, une lettre de motivation rédigée et signée, le curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et les expériences en tant que consultant individuel, dans des missions comparables, les expériences en rapport avec la mission, les expériences dans la sous-région et le secteur ainsi que les connaissances linguistiques. Les références des Employeurs ou Clients, les copies des diplômes, les attestations de formations, les références de prestations similaires accompagnées des preuves de réalisation notamment des attestations de services faits délivrées par le Client, certificats de travail, etc.).

Critères d'évaluation :

Les critères d'évaluation et le barème de notation y relatif sont :

- (i) Qualification générale (diplômes et expériences générales) **30 points.**
- (ii) Expériences spécifiques et adéquation pour la mission **40 points.**
- (iii) Expériences sur les projets divers financés par les bailleurs de fonds **30 points.**

La note minimale requise pour être qualifié est de **75 points sur 100.**

La liste restreinte sera établie à la suite de l'évaluation des CV et des informations fournies en réponse au présent avis à manifestation d'intérêt.

Des vérifications seront faites sur les dossiers fournis.

Un entretien (ou interview) sera organisé, pour les candidats présélectionnés sur la base de l'examen et évaluation de leurs dossiers. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la phase des entretiens de sélection.

Après Avis de Non Objection (ANO) de la BID sur le rapport de sélection, le candidat retenu sera invité pour les négociations en vue de la signature du contrat.

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection applicable aux consultants individuels telle que définie dans les Directives de la BIsD pour l'acquisition de services de consultants dans le cadre des projets financés par la Banque Islamique de Développement en date du **1^{er} avril 2019 révisées en 2023**.

Les candidats intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d'intérêt.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles (notamment les Termes de Références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux indiquées : de **09 : 00 à 16 : 00**, heure locale.

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être transmis par courriel : ugp.pceram.cd@gmail.com/ou déposer en personne à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le : **10 Mai 2024 à 10h 30 min** (heure locale).

L'adresse du dépôt des dossiers de candidature est la suivante :

Unité de gestion du Projet d'Appui au Secteur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ERAM 2_ Kindia/Mamou), Carrefour Conteyah, Derrière UNC, Commune de Ratoma-Conakry.

A l'Attention du : Coordonnateur du projet ERAM2

Téléphone : (+224) 622-23-34-78

Courriel : ugp.pceram.cd@gmail.com

Le Coordonnateur

